

### Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°4.

#### A RETENIR :

##### Colza :

*Charançon de la tige du colza* : la protection doit être en place.

*Meligèthe* : présence dans 80% des parcelles du réseau. Intensifier la surveillance.

Céréales : le complexe parasitaire se met en place, démarrer la surveillance.

### COLZA

Les conditions météorologiques retardent l'évolution des colzas, la majorité des parcelles sont entre D1 et D2. Les colzas sont au stade sensible pour le charançon et les méligèthes.

#### CHARANCON DE LA TIGE

D'après le modèle proPlant 100% du vol est réalisé

( <http://www.terresinovia.fr/outils/detail/outils/4/> ).

La protection doit être en place, sinon intervenir dès que possible.



**Exemple de produits : CYTHRINE MAX (cyperméthrine 500 g/l) à 0.05 l / ha.**

**Rappel réglementaire, un certain nombre de spécialités commerciales à base de cyperméthrine est limité à 2 applications par campagne (reportez-vous à l'étiquette du bidon), vérifiez le nombre d'applications que vous avez pu réaliser à l'automne et le type de produits utilisés.**

### MELIGHETES :

Présence signalée dans 80% des parcelles du réseau avec de 0.1 à 2 insectes par plantes. La majorité des parcelles est maintenant au stade sensible (D1 à F1).

Surveillez vos cuvettes jaunes afin de repérer l'arrivée des méligèthes dans vos parcelles. Rappel, les captures en cuvettes jaunes ne sont qu'un indicateur de présence et non de risque de nuisibilité, seuls les comptages sur plantes permettent d'apprécier le risque sur vos parcelles (voir le BSV de cette semaine).

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
<p><b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)</p>	<p>3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i></p>	<p>6 à 9 méligèthes par plante</p>
<p><b>Colza stressés ou peu développés</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)</p>	<p>1 méligèthe par plante</p>	<p>2 à 3 méligèthes par plante</p>

**Pour l'instant les seuils de traitement ne sont pas atteints et la météo annoncée devrait limiter l'activité de ce ravageur mais, du même coup retarder la floraison des colzas prolongeant ainsi la durée d'exposition. Il convient donc d'être particulièrement vigilant vis-à-vis de ce ravageur notamment sur les parcelles affaiblies par les excès d'eau et/ou des dégâts de larves de grosses altises et/ou de charançon du bourgeon terminal. Dès que les conditions seront plus clémentes, il sera nécessaire de faire des comptages rigoureux dans vos parcelles. Suivre nos prochains bulletins.**

## CEREALES

### BLE :

Les blés semés début octobre sont à épi 1 cm, dans les autres situations, les stades vont de début à fin tallage.

Le premier bilan réalisé sur les maladies du pied confirme les prévisions du modèle TOP, à savoir un risque climatique de niveau faible. Les prévisions de ce modèle doivent être complétées par l'évaluation du risque agronomique pour chaque parcelle à l'aide de la grille de risque piétin verse disponible sur le site d'Arvalis (suivre le lien sur le BSV de cette semaine) puis à partir du stade épi 1 cm par une vérification visuelle sur plantes. Le risque piétin verse étant avéré à partir de 35% de pieds porteurs.

Pour les maladies du feuillage, la présence de septoriose sur F3 et F4 du moment est signalée sur les semis précoces. Nous vous rappelons qu'avant le stade deux nœuds, la nuisibilité exercée par la septoriose est négligeable.

Pas de signalement de rouille jaune pour ce début de printemps.

### **ORGE :**

Les orges ont souffert des excès d'eau qui ont retardé la reprise de végétation, pour l'instant les parcelles du réseau sont entre fin tallage et épis 1 cm.

L'ensemble des maladies de l'orge : helminthosporiose, oïdium, rhynchosporiose et rouille naine sont ponctuellement signalées.

### **TRITICALE :**

Les triticales sont entre fin tallage et épis 1cm.

Pas ou peu de maladie pour l'instant. Il est fait mention dans le BSV de cette semaine de présence de rhynchosporiose dans une parcelle de l'Allier.

**Pour l'instant aucune intervention n'est à prévoir sur céréales. Démarrer la surveillance et les premières notations sur l'ensemble des céréales.**

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
[http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents\\_ca03/GuidePHYTO2014.pdf](http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf)
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
[http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents\\_ca03/Guide\\_methodes\\_alternatives.pdf](http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf)
- et pour toutes autres informations  
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier*

Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - [cda.03@allier.chambagri.fr](mailto:cda.03@allier.chambagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

*avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
"Développement agricole et rural"*